

## Cas type

### SYSTÈME SÉGALA MIXTE OVIN BOVIN

Un système à forte valeur ajoutée qui associe deux ateliers

80 ha (12 ha céréales - 16 ha de prairies naturelles - 52 ha de prairies temporaires) - 2 UMO - 250 brebis (37 UGBO) - 40 vaches et le renouvellement (53 UGBV), productivité 1.4 - achat du renouvellement : 50 agnelles



Ce système mixte ovin bovin viande rassemble des exploitations de structure moyenne. La zone favorable à la pousse de l'herbe : altitude moyenne (400 - 800 m), pluviométrie (650 à 1000 mm) bien répartie autorise une forte intensification fourragère avec culture possible du maïs. L'autonomie en céréales est le résultat d'un compromis entre la structure et le besoin de résultats économiques. La main-d'œuvre disponible représente deux UTH sous forme de GAEC avec du bénévolat. L'appoint sous forme de salariat partagé entre plusieurs exploitations est rare.

La conduite des troupeaux est intensive. L'agneau lourd est le produit principal du troupeau ovin. Issu d'une mère prolifique de race rustique, il est le résultat d'un croisement avec un bélier de race bouchère et souvent engagé dans une démarche sous signe officiel de qualité. Le veau d'Aveyron et du Ségala est le produit du troupeau bovin. Il est issu d'une mère de race Limousine ou Blonde d'Aquitaine et souvent engagé en démarche Label Rouge. Ce système surtout présent dans les bassins Aveyron et Tarn peut exister aussi dans les zones pédoclimatiques semblables de la région.



RESEAUX D'ELEVAGE

## PRÉSENTATION DU SYSTÈME



INSTITUT DE L'ELEVAGE



CHAMBRE D'AGRICULTURE

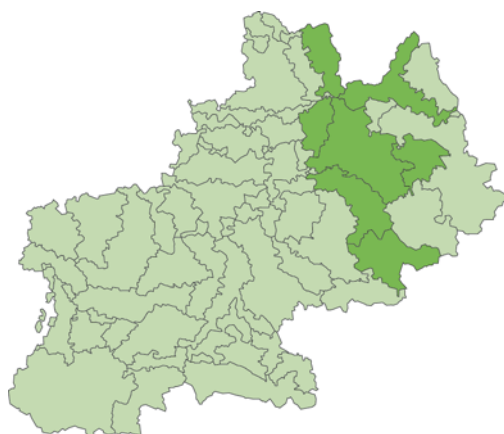


MAISON DE L'ELEVAGE

TARN



CONSEIL GENERAL



Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

### Atouts

- Productions sous signes de qualité.
- Zone pédoclimatique permettant l'intensification des surfaces.
- Système avec deux périodes d'agnelage permettant des rentrées de trésorerie régulières.
- Accélération possible.
- Bonne valorisation de la main-d'œuvre avec une surface réduite.

### Contraintes

- Peu de marge de manœuvre dans ce système.
- Technicité importante sur le sol et l'animal.
- Pointes de travail à l'agnelage et au moment de la fenaison au premier et deuxième cycle.
- Immobilisations bâtiment importantes.
- Bonne valeur génétique nécessaire.
- Sensibilité aux aléas climatiques et conjoncturels.

> Localisation du système en Midi-Pyrénées

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



## GESTION DES SURFACES

### Assolement

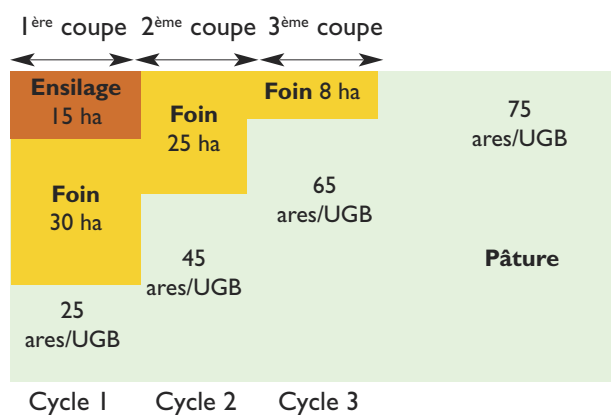
Source : Réseaux d'Élevage, 2009

<b>Céréales</b>	<b>12 ha</b>
<b>Prairies temporaires</b>	<b>52 ha</b>
<b>Surface toujours en herbe</b>	<b>16 ha</b>



### Schéma d'utilisation des surfaces

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



La mise à l'herbe se fait dans la première quinzaine d'avril.

L'ensilage fin avril - début mai concerne les surfaces en prairies temporaires les plus récentes ayant le plus fort rendement.

Les foins en première coupe sont à réaliser à partir du 15 mai jusqu'à début juin pour les parcelles les plus tardives.

La pâture exclusive (dès la première coupe), hormis les surfaces déprimées concerne surtout les prairies temporaires en fin de rotation et la surface toujours en herbe non mécanisable.

## FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

### Récolte

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Fourrages	ha	Rdt/ha	Quantité
Ensilage	15	5 t MS	75 t MS
Foin 1c	30	3,5 t MS	192 t MS
Foin 2c	25	3 t MS	
Foin 3c	8	1,5 t MS	
<b>Total</b>			<b>267 t MS</b>
Céréales	12	45 q	540 q

### Fertilisation

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)	Fumier (t/ha)
Céréales	60	15	12	30
Prairies ensilées	60	20	10	15
Prairies fauchées	40	10	10	-
Prairies pâturées	20	-	-	-

Fertilisation pour des prairies temporaires à base de mélange. Si l'on enrichit l'assolement en légumineuse (comme cela semble évoluer), la fumure P-K se substitue à l'azote.



## FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU OVIN

Un troupeau de race prolifique conduit:

- en croisement avec béliers de race à viande, (lutte naturelle à l'automne, IA en février),
- en 2 périodes d'agnelage en accélération partielle et un lot d'agnelles mises à la reproduction en lutte naturelle à l'automne.

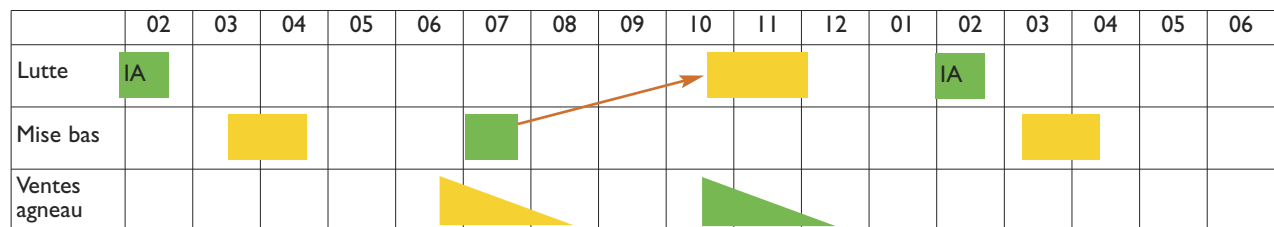
### Résultats

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Taux de MB	98
Prolificité	165
Mortalité agneau	14 %
<b>Productivité numérique</b>	<b>1,40</b>

### Conduite de la reproduction

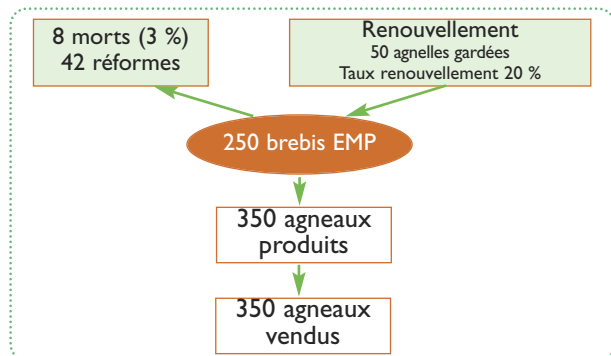
Source : Réseaux d'Élevage, 2009



→ accélération partielle

### Schéma de fonctionnement

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



## ALIMENTATION / RATIONNEMENT

- Concentré brebis : 90 kg dont 85 % de céréales
- Concentré agneau : 65 kg
- Allaitement artificiel : 5% des agneaux, 15 kg de lait
- Foin : 320 kg de MS/ EMP
- Ensilage : 135 kg de MS/ EMP soit 64 % de la ration en fourrage stock
- Agneau sous la mère jusqu'au sevrage à partir de 70 jours

## VENTES / COMMERCIALISATION

- 97 % d'agneaux lourds de bergerie croisés vendus entre 70 et 110 jours
- 17,5 kg de carcasse en moyenne / agneau
- Ventes sous signes de qualité (Label Rouge ou CCP)
- Période de désaisonnement : ventes octobre - novembre

## FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU BOVIN

Un troupeau de vaches de race Limousine ou Blonde d'Aquitaine.

### Résultats

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

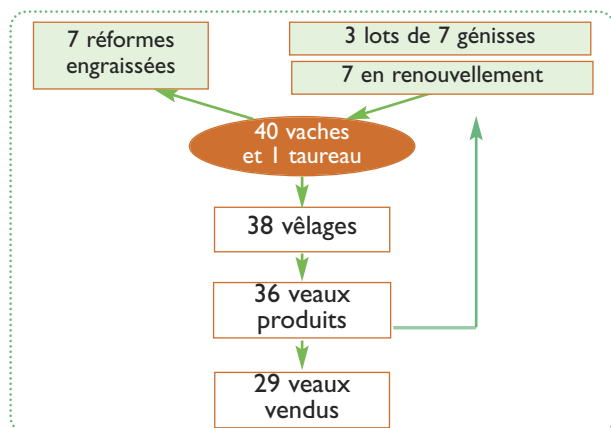
Taux de gestation	95
Taux de mortalité	5 %
Taux de renouvellement	17 %
<b>Productivité numérique</b>	<b>0,9</b>

## ALIMENTATION / RATIONNEMENT

- Concentré par veau 710 kg par tête, ¾ céréales, ¼ T de S (ou aliment complet)
- Concentré vaches à l'engrais 650 kg / tête ¾ céréales, ¼ T de S
- Besoin en fourrages stockés (ensilage + foin) : 2,2 TMS / UGB

### Schéma de fonctionnement

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



## VENTES / COMMERCIALISATION

- 7 vaches finies : 420 kg C
- 29 veaux vendus : poids moyen 370 kg vifs dont 23 en Label à 8-9 mois

## MOYENS DE PRODUCTION

### Bâtiments

#### Bergerie

- Une bergerie modernisée de 600 m<sup>2</sup> en priorité pour les agnelages, les allaitantes et les agneaux.
- Distribution mécanisée (couloir ou tapis, vis de distribution du concentré sur parc à agneau).
- Cornadis autobloquant.
- Parc à agneau

#### Stabulation

- Une stabulation de 500 m<sup>2</sup>.
- Des bâtiments anciens pour l'élevage des génisses.

#### Stockage

- Cellules (capacité 55 tonnes), hangar à foin (1 600 m<sup>3</sup>) et matériel.
- Silo couloir 500 m<sup>3</sup>.

## LE MATÉRIEL

### Propriété

- Récolte foin (faucheuse conditionneuse, pirouette andaineuse, round baller).
- Remorques.
- Désileuse.
- Travail du sol superficiel (rouleau, herse...).
- 2 tracteurs puissance moyenne.

### CUMA

- Tracteur 4 roues motrices 150 Cv.
- Semoir.
- Charrue, sous soleuse.
- Appareil de traitement.

### Entreprise

- Ensileuse, récolte céréales.

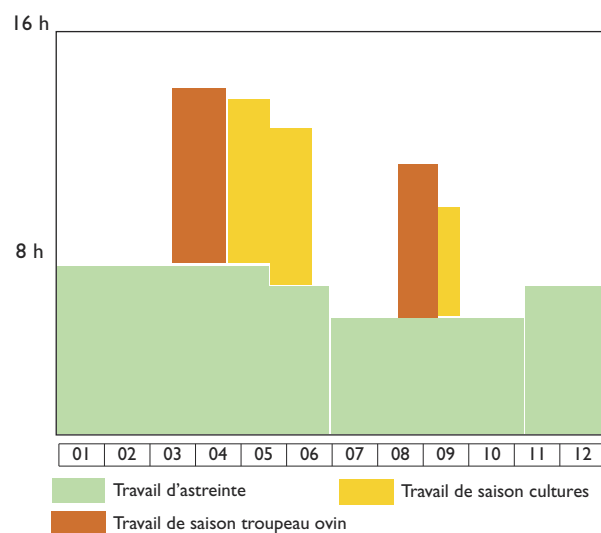


## LE TRAVAIL

### Répartition

Dans ce système, le travail est caractérisé par des pointes fortes correspondantes :

- Aux agnelages
  - à l'agnelage de fin d'hiver car tous les animaux sont alors en bergerie ou commencent à sortir avec un maximum de lots différents : allaitantes, brebis en lutte, agnelles,...
  - l'agnelage d'été délicat du point de vue zootechnique (problèmes de chaleur, d'ambiance de bâtiments) est moins pénible à gérer car les autres animaux sont dehors.
- Au printemps à la récolte des foins et la conduite du pâturage.
- 4 h /jour de travail d'astreinte par UMO correspondant à la surveillance des têtées matin et soir, à l'alimentation et au paillage pour les ovins et les bovins.



### Besoin de main-d'œuvre

- 2 personnes. Dans le cas où il y a salariat, il intervient sur les agnelages, pour l'alimentation des lots d'animaux et en appui sur la période fenaison.

### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR).

Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Octobre 2010

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12  
www.inst-elevage.asso.fr - PUB IE : 00 10 57 018



## LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2010

<b>PRODUIT TOTAL</b>		<b>122 850 €</b>	
	Nom- bre	Prix unitaire	Montant total
<b>Produit viande</b>		<b>72 237 €</b>	
<b>Ventes</b>		<b>78 207 €</b>	
Agneaux lourds label	290	100	29 000 €
Agneaux lourds	50	98	4 900 €
Agneaux légers	10	65	650 €
Réforme brebis	42	26	1 092 €
Veaux	29	1 150	33 338 €
Vaches de réforme	7	1 318	9 227 €
<b>Achat d'animaux</b>		<b>5 970 €</b>	
Agnelles	50	111	5 550 €
Béliers	1	420	420 €
Laine et autres coproduits	1	50	50 €
<b>Produits cultures</b>		<b>6 764 €</b>	
Céréales autoconsommées	500	12	6 000 €
Céréales ventes	40	19,11	764 €
<b>Aides</b>		<b>43 849 €</b>	
<b>Aides animales</b>		<b>5 895 €</b>	
Aide à la brebis	250	20,58	5 145 €
Aide à la contractualisation	250	3	750 €
<b>Autres aides</b>		<b>37 954 €</b>	
ICHN			13 368 €
DPU			28 536 €
Modulation et prélèvements			-3 950 €

<b>CHARGES TOTALES</b>		<b>92 322 €</b>	
	Quan- tité	Prix unitaire	Montant total
<b>Charges opérationnelles</b>		<b>33 845 €</b>	
<b>Troupeau ovin</b>		<b>13 948 €</b>	
Alimentation	250	41,26	10 316 €
Autoconsommé	190	12	2 280 €
Acheté			8 036 €
Frais d'élevage	250	14,53	3 632 €
<b>Troupeau bovin</b>		<b>13 618 €</b>	
Alimentation			10 503 €
Autoconsommé	310	12	3 720 €
Acheté			6 783 €
Frais d'élevage	40	51,92	2 077 €
IA	40	25,96	1 038 €
<b>Surface fourragère</b>	<b>68</b>	<b>65</b>	<b>4 420 €</b>
<b>Surface céréales</b>	<b>12</b>	<b>154,95</b>	<b>1 859 €</b>
<b>Charges de structure (hors amortissement et frais financiers)</b>		<b>32 327 €</b>	
MSA Salaires			6 000 €
Mécanisation			13 443 €
Carburant			5 324 €
Travaux par tiers			4 500 €
Entretien, achat petit matériel, divers			3 619 €
Bâtiments			1 563 €
Foncier			4 800 €
Autres charges de structure			6 522 €
Assurances			2 856 €
Eau, EDF, téléphone			1 377 €
Gestion, cotisations			1 561 €
Divers			728 €
<b>Amortissements</b>		<b>24 150 €</b>	
Foncier			150 €
Bâtiments			4 000 €
Mécanisation			20 000 €
<b>Frais financiers</b>		<b>2 000 €</b>	
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		<b>56 678 €</b>	

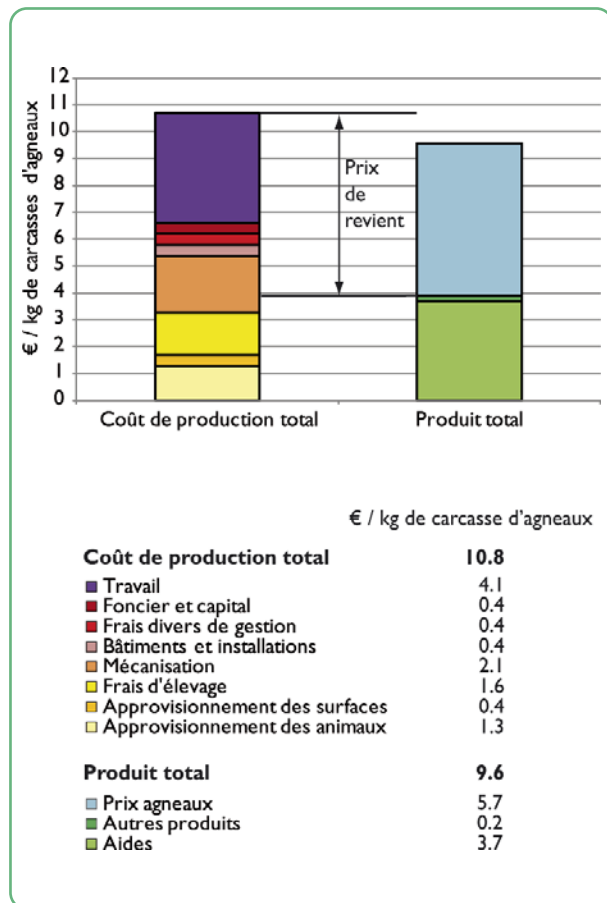
### RÉSULTATS POUR UNE EXPLOITATION EN VITESSE DE CROISIÈRE

<b>Revenu disponible</b>		<b>39 678 €</b>	
Annuité			17 000 €
<b>Marge brute hors aides / brebis</b>		<b>55,85 €</b>	
<b>Marge ovine par brebis</b>		<b>81,11 €</b>	
<b>Marge de l'atelier ovin</b>		<b>20 277 €</b>	
<b>Résultat courant</b>		<b>30 528 €</b>	
Amortissements matériel			20 000 €
Amortissements bâtiment			4 000 €
Amortissement foncier			150 €
Frais financiers			2 000 €
<b>Marge brute / produit brut</b>		<b>72</b>	<b>&gt; 60</b>
<b>Résultat / produit brut</b>		<b>25</b>	<b>20-35</b>
<b>Annuités / produit brut</b>		<b>14</b>	<b>&lt; 20</b>

## COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER

### Coût de production et produit de l'atelier ovin

Source : Réseaux d'Élevage, 2010



### RÉMUNÉRATION DES CHARGES SUPPLÉMENTAIRES :

- Main-d'œuvre des exploitants : 1,5 SMIC/UMO
- Terres en propriété : prix de fermage moyen de l'exploitation ou de la région
- Capitaux propres à 1,5 %

### PRIX DE REVIENT

= coût de production - aides - coproduits (laine et réformes)

### Coût de production et rémunération de la main-d'œuvre

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

Coût de production (€/kgc)	10,8
Produit total (€/kg)	9,6
Productivité main-d'œuvre (kgc/UMO)	6 064
Prix de revient (€/kgc)	6,9
Rémunération permise (nb SMIC/UMO)	1,06

## SENSIBILITÉ DU SYSTÈME

### Résultats observés

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

	Moyenne	1/3 supérieur	Cas-type
EMP	282	287	250
Productivité numérique	1,32	1,53	1,40
Proliférite	162	169,5	165
Mortalité agneaux	16	13,5	14
Taux de mise bas	94,5%	101%	98%
Concentrés / EMP	197	204	181
Prix moyen agneau	102	109	98,7
Marge brute / EMP	105	141	81

### Variation de l'EBE par rapport au cas-type

Source : Réseaux d'Élevage, 2010

	Prix agneau 85 €	90 €	95 €	98,71 €	100 €	105 €
Productivité						
1,20				-4196		
1,30				-2099		
1,40	-4800	-3050	-1300	0	450	2200
1,50				2096		
1,60				4193		
1,70				6290		
1,80				8388		

### Installation dans ce système

Nécessairement en reprise et modernisation d'une exploitation existante dans un cadre EARL ou GAEC. Hors cadre, ce type de système est quasiment impossible à installer compte tenu du niveau de capitaux à engager.

### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR).

Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Jun 2011